

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 112 (1986)

Heft: 3

Nachruf: Glaser, Helmuth

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- Equilibre entre l'habitat et ses prolongements.
- 2. Habitabilité des logements proposés et leur degré de confort**
- Qualité des espaces de circulation et de transition.
 - Originalité de la proposition, genre de logement, variété des typologies.
 - Flexibilité.
 - Adéquation des typologies de logement à l'environnement et aux orientations.
 - Dimension des pièces.
 - Besoin d'indépendance des différents habitants d'un logement tout en favorisant la communication familiale.
 - Hébergement de membres âgés, voire handicapés, sans que cette cohabitation soit ressentie comme astreignante.
 - Tendance d'exercer à domicile des activités accessoires.

3. Concept constructif et son aspect économique

- Simplicité de la structure.
- Bonne superposition des installations.
- Simplicité de l'enveloppe (façade et toiture).
- Technologies nouvelles, économies d'énergie, isolation phonique.

Troisième tour

Sur cette base, il procède à un troisième tour éliminatoire et écarte 5 projets (15%).

Tour de repêchage

Avant de procéder au classement définitif, le jury passe en revue tous les projets éliminés, y compris ceux qui avaient été écartés pour dérogation au programme. Le jury propose pour un achat:

- 3 projets éliminés car, bien que ne respectant pas certaines données du programme, ils présentent un intérêt pour l'organisateur;
- 2 projets écartés au 3^e tour.

Classement

Le jury passe en revue les projets restant en présence, et établit le classement et l'attribution des prix suivants:

1^{er} prix (unanimité du jury):

Fr. 18 000.-

Mario Borges, architecte, Genève. Collaborateurs: M^{me} Esther Koelliker et M. Jean Toscan, architectes.

2^e prix: Fr. 10 000.-

Pierre Jéquier, architecte EPFZ/SIA, Genève.

3^e prix: Fr. 8 000.-

Jacques Schar, architecte, Genève.

4^e prix: Fr. 7 500.-

Gilbert Paux, architectes AGA, Perly.

5^e prix: Fr. 6 000.-

Bureau d'architecture Georges Holdener, Carouge. Direction du projet: B. Gindre, architecte.

Collaborateur: B. Leutenegger, architecte.

6^e prix: Fr. 5 500.-

Patrick Devanthery et Inès Lamunière, architectes EPFL/SIA, Genève. Collaborateur: Jean-Yves Clément, architecte EPFL. Dessin de rendu: I. Charollais, J. Gunsbourg, M. Baranzini, E. Bavaud, P. Beuchat, P. Lorenz, P. Roulet, L. Zanini.

7^e prix: Fr. 5 000.-

Bureau d'architectes: F. Maurice SA, Cologny. Collaborateurs: Othmar Thurnherr et Jean-Marc Comte.

Le jury procède également aux achats suivants:

Fr. 4 500.-

A. Burnier, A. Robert-Tissot, R. Ruata, architectes, Genève.

Fr. 3 500.-

Pierre Nierle, architecte FAS, Grand-Lancy. Collaborateurs: Claude Morerod, Claude Ardin, Jean-Paul Chevalley, Christian Hilaire.

Fr. 3 000.-

Laurence Chatelain, Philippe Meier, étudiants EPFL, Genève. Collaborateurs: A. Chatelain, I. Rossi, S. Visinand, P. de Almeida, C. Ganz, S. Lezzi, O. Morand, S. Schmidt.

Fr. 3 000.-

Atelier d'architectes Ph. Joye & Associés, Genève. Collaborateurs: C. Jaggi, C. Dubois, P. Freiburghaus, P. Guenin, A. Koenig, P. A. Raus, P. Tissot-dit-sansfin.

Fr. 3 000.-

Giordano Tironi, architecte, et Pierre Merminod, Jacques Vicari, Daniel Marco (Centre d'études techniques pour l'amélioration de l'habitat, Ecole d'architecture de l'Université de Genève).

Examen du plan financier établi par les concurrents

Le jury rappelle, en préambule, que le plan financier soumis aux concurrents, découle directement du modèle utilisé par la Ville de Genève. D'autre part, afin de permettre la lecture comparative des résultats, il a dû introduire de nouveaux facteurs fixes.

Rappel de la pratique de la Ville de Genève

Le plan financier reflète la méthode appliquée par le Conseil administratif de la Ville de Genève dans ses propositions de crédits pour la construction d'immeubles locatifs présenté au Conseil municipal.

Cette méthode s'écarte sur plusieurs points de celle qui est pratiquée par l'Office financier du logement du canton; c'est le cas, notamment, pour le taux des intérêts intercalaires, fixés globalement à 5,25% et de ceux relatifs au rendement brut de l'état locatif, soit 6,5%.

Voici, résumée, la technique employée pour calculer ces plans financiers:

Prix du terrain :

Le prix du terrain est calculé selon les règles appliquées par l'Office financier du logement. Lorsque le terrain a été acquis récemment, la valeur prise en considération est celle de la valeur d'achat, additionnée de celle des intérêts au taux du marché. Lorsqu'il s'agit d'un terrain «hors d'âge», ce montant doit se situer entre Fr. 80.- et 120.- par m² construit.

Intérêts intercalaires:
Les intérêts intercalaires sont calculés au taux des emprunts publics émis par la Ville de Genève, auxquels sont ajoutés les frais d'émission usuels.

Ces intérêts sont calculés prorata temporis, de l'ouverture du chantier à l'entrée du premier locataire.

Eléments du plan financier du concours

Prix du terrain :

Le prix du terrain a été fixé à Fr. 1000.- par m², ce qui représente environ Fr. 85.- par m³ constructible sur l'assiette foncière admise pour le concours.

Taxes diverses et imprévus :
Le montant des taxes a été fixé à 1,5% du coût total; la marge pour imprévus a été limitée à 2%. Les autres éléments du plan financier sont ceux de la pratique courante.

Appréciation du plan financier par le jury:

Afin de rendre les divers plans financiers comparables entre eux, ceux-ci ont dû être adaptés selon les bases «Ville de Genève», c'est-à-dire que:

- les intérêts intercalaires ont été recalculés pour chaque concurrent sur une période de 24/2 mois, sur un montant qui comprend tous les postes du plan financier, à l'exception du poste 15 «frais financiers»;
- le poste «imprévu» a été normalisé à 2% du coût total pour chacun;
- au vu de la grande disparité des prix de location proposés pour les surfaces commerciales, le jury a décidé d'uniformiser les prix au m² des «surfaces commerciales» (33) et unitaires des «garages» (34).

Pour apprécier l'économie des projets, et au vu des importantes inégalités des coûts au m³ SIA proposés, parfois totalement irréalistes, le jury a dû prendre en compte tous les éléments chiffrés susceptibles d'apparaître pour mettre en évidence les prix de location à la pièce, le coût des m² brut et net, et d'autres éléments nécessaires à la compréhension de la démarche financière des concurrents.

Alors que les coûts envisagés présentaient des différences de plus de 40%, le jury a dû constater que, à de rares exceptions près, ces coûts étaient d'une manière générale fortement sous-estimés par rapport à la réalité.

Quelques critères ont été retenus pour apprécier les coûts de construction qui lui ont été proposés, à savoir:

- la densité des pièces, l'importance des sanitaires et des cages d'escalier;
- la simplicité des structures et de l'enveloppe.

Remarques générales et conclusions

Le jury remarque que le 25% des projets rendus ont été exclus du jugement pour non respect du programme et, notamment, des limites fixées à l'implantation des constructions (assiette foncière). Cette proportion, inhabituellement élevée, laisse supposer une interprétation erronée du programme ou une volonté délibérée d'y déroger.

Le jury, tenu par le programme, n'avait pas à donner suite à ces propositions.

Le jury constate que l'objectif principal du concours qui est de trouver des solutions originales pour promouvoir un nouvel habitat économique en milieu urbain, est partiellement atteint. Seul, le projet classé au premier rang réunit les qualités requises pour poursuivre les études en vue d'une concrétisation de cette recherche.

En raison de la difficulté des problèmes à résoudre, le jury estime que l'ensemble des projets primés ou achetés constituent pour l'organisateur du concours une somme de réflexion précieuse qui mériterait d'être développée, voire concrétisée, sur ce terrain ou ailleurs.

Compte tenu de l'intérêt du thème du concours, le jury propose à l'organisateur de réunir l'ensemble des projets dans une plaquette dans les meilleurs délais.

Cette plaquette présentera cet important concours d'une manière beaucoup plus détaillée que l'on ne pourrait le faire dans nos colonnes; nous ne manquerons pas de signaler à nos lecteurs où ils peuvent se la procurer.

F. N.

Nécrologie

Helmuth Glaser, professeur

On apprend le décès survenu en juillet dernier, du célèbre professeur H. Glaser, à l'âge de 79 ans. Toute sa carrière a été consacrée à des recherches pratiques dans le domaine de la thermodynamique. Il doit sa célébrité à ses travaux concernant la diffusion de la vapeur d'eau dans les constructions frigorifiques.

Avant ses recherches, ce domaine n'avait pas été exploré et de nombreux dégâts étaient dus au gel des condensations dans les isolations.

Ce procédé de calcul dit «de Glaser» a grandement simplifié les choses et réglé le problème des constructions frigorifiques. Il a été adopté en Allemagne pour dimensionner les «barrières de vapeur» préconisées dans le bâtiment pour les isolations intérieures.

Il est recommandé en Suisse par la directive SIA 180 depuis 1968.

Il sera même rendu sans doute obligatoire dans la nouvelle norme SIA 180 concernant l'isolation thermique. L'activité de Glaser s'est exercée dans de nombreux autres domaines et il a notamment fait partie du «Comité international du froid» de Paris.

Expositions

Monika Nussbaumer-Loritz — Huiles

Dans le numéro 3/1984 d'IAS, nous avions illustré la très belle maison que l'architecte Pierre Bechler avait construite à Chevilly pour son beau-père, l'artiste peintre Hans Nussbaumer. A cette occasion, nous avions très brièvement présenté la peinture de cet artiste qui, dans l'intervalle, nous a quittés. Lors de la visite des lieux que nous avions faite avant la publication, nous avions rencontré un jeune cinéaste, Michel Nussbaumer (aucun lien de parenté entre eux!), qui avait déjà réalisé un long métrage aux Etats-Unis et qui était en train de tourner un portrait du peintre Hans Nussbaumer.

Le temps a passé, et en décembre dernier, nous recevions une invitation au vernissage de l'exposition de Monika Nussbaumer-Loritz, qui est l'épouse du cinéaste précité! Ce fut l'occasion de découvrir une trentaine de toiles, généralement de format carré, des paysages délicatement romantiques, tout en camaïeu, présentant cependant des points communs avec la peinture de Hans Nussbaumer: ici aussi, pas d'humains dans les paysages, mais des impressions de brumes, où l'ondulation des champs se confond avec les vapeurs de la terre, dans cette belle région des environs du lac de Bret, où habite Monika Nussbaumer-Loritz, et où elle recueille au cours de ses balades les thèmes de ses toiles qu'elle peint à son atelier; la monochromie de ces compositions a su éviter le piège de la monotonie pour se rapprocher plutôt de l'éblouissement que l'on ressent lorsque l'on fixe longuement un paysage qui nous fascine. C'est ici la deuxième exposition de l'artiste, mais la première présentée en Europe; une artiste à décou-

vrir, et une exposition à voir, à la Galerie Monique Picard, à Lausanne, jusqu'au 8 février 1986.

F. N.

Luigi Snozzi 1957-1984

Paris, du 26 février au 6 avril 1986

Le Centre culturel suisse à Paris organise sa première exposition d'architecture, consacrée à Luigi Snozzi qui se tiendra dans les locaux du centre, salle des Arbalétriers, rue des Francs-bourgeois 38, et sera ouverte du mardi au samedi de 14 à 19 heures, le dimanche de 14 à 17 heures (fermé le lundi). L'entrée en est libre.

8^e Foire de machines pour entrepreneurs

Bâle FOIRE DE MACHINES 6-12 Février 1986 POUR ENTREPRENEURS

La 8^e Foire de machines pour entrepreneurs aura lieu du 6 au 12 février 1986 dans les halles et sur le terrai, en plein-air de la Foire suisse d'échantillons à Bâle. Elle s'inscrit dans une période où le secteur économique du bâtiment est marqué par de grands changements structurels. Il ressort de toutes les enquêtes et de toutes les prévisions que les structures continueront d'évoluer sur le marché suisse du bâtiment. Dans le domaine du génie civil, il y aura moins de grands chantiers, et dans le bâtiment on construira moins de grands immeubles. De toute évidence, on assiste à une orientation vers les petits et moyens chantiers, tout comme à l'augmentation du potentiel des transformations, c'est-à-dire des rénovations. Les petits ouvrages sont réalisés plus rapidement. Ceci entraîne une baisse des réserves de travail et une modification dans la structure de la demande.

Dans l'ensemble cependant, il n'y a pas lieu de craindre — que ce soit en Suisse ou à l'étranger — un recul sensible du chiffre d'affaires des entreprises de construction, ni de licenciements massifs de personnel. Le recul dans certains secteurs (par exemple génie

civil, construction d'immeubles, etc.) peut être plus ou moins compensé par une expansion dans d'autres catégories de construction. De nombreux travaux de construction devront encore être exécutés à l'avenir.

Il convient de se préparer dès aujourd'hui, afin d'être en mesure de subsister dans les conditions du marché de la construction qui évoluent sans cesse. Eu égard à son orientation fondamentale, le secteur de la construction a toujours dû faire preuve de flexibilité. En agissant sur le marché et en s'adaptant sur le plan technique aux changements structurels, on peut exploiter les possibilités de construire plus rationnellement en réduisant les coûts, donc en pratiquant des prix plus intéressants. En d'autres termes: il vaut la peine de mettre pleinement à profit le progrès technique.

La Foire de machines pour entrepreneurs de Bâle peut contribuer à ces efforts de rationalisation et à l'augmentation de la productivité. Cette contribution est une question d'aptitude à l'innovation. Au cours des dernières années, l'industrie des machines de chantier a opposé un net refus au gigantisme d'autrefois. En revanche, elle a développé des appareils plus perfectionnés permettant des gains de temps et de tâches; elle a mis au point des machines qui sont essentiellement adaptées aux conditions spécifiques du marché de la construction et qui contribuent ainsi à résoudre de façon rationnelle et écologique les problèmes de construction.

A l'occasion de la Foire de machines pour entrepreneurs, les spécialistes pourront se faire une idée précise du niveau le plus récent des développements dans le secteur des machines de chantier, et ils pourront examiner de près l'offre de machines modernes et performantes.

Constructa 86

Hanovre (RFA),
du 12 au 19 février 1986

Cette Foire internationale du bâtiment se tiendra pour la 7^e fois dans les locaux de la Foire de Hanovre. Cette année, 1500 exposants, dont 19 en provenance

de Suisse, occuperont quelque 97000 m². Les organisateurs attendent un flot de 180000 visiteurs.

Hilsa 86

Zurich, du 22 au 26 avril 1986

La 6^e Exposition internationale des techniques de chauffage, de ventilation et des techniques sanitaires, l'HILSA, se tiendra du 22 au 26 avril prochain sur les terrains de la «Zuspa», à Zurich-Oerlikon. Son intérêt en sera accru par les séminaires et symposiums qui auront lieu à cette occasion à l'hôtel International, à Zurich-Oerlikon:

- séminaire sur la protection des citernes (Association suisse de technique sanitaire, 23 avril);
- *Planungsleistungen und deren Honorierung* (Association suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs, 24 avril);
- Symposium international *Haustechnik in Bewegung* (VSM et Association suisse des entreprises de chauffage et de ventilation, 24 avril).

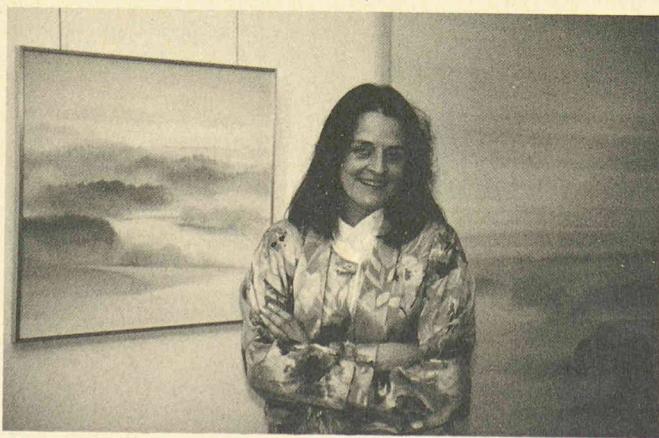
La Société suisse des ingénieurs en chauffage et climatisation tiendra quant à elle un séminaire international sur la technique ménagère, dans les locaux-mêmes de l'HILSA.

«Chemins de fer — réalité et modèles» à la MUBA 86

De concert avec la Direction générale des CFF et les entreprises de transports pour le trafic local et régional, la Foire suisse d'échantillons organisera à Bâle, du 8 au 17 mars 1986, la troisième grande exposition de chemins de fer, trains miniatures et construction de modèles réduits.

Au cœur de cette grande présentation figureront le projet «Rail 2000» ainsi que les transports publics locaux et régionaux, domaine dans lequel notamment la région de Bâle a fait école, réalisant des projets intéressants pour l'avenir.

Outre les grandes tractions (originaux de locomotives, wagons de voyageurs et de marchandises), les visiteurs pourront y admirer les travaux réalisés par les cons-



Monika Nussbaumer-Loritz devant son œuvre.

